

Déclaration commune de la Région Île-de-France et de ses partenaires de coopération décentralisée pour un engagement dans la lutte contre le changement climatique

La lutte contre le changement climatique engage notre avenir commun et celui des générations futures. A la veille de la Conférence Paris Climat 2015, accueillie en région Île-de-France, et alors que les négociations climatiques entre nos Etats visent à conclure un accord universel permettant de limiter le réchauffement climatique à deux degrés, ce dernier constitue l'un des enjeux majeurs qu'il nous faut collectivement relever. Cette action ne pourra être efficace sans une démarche globale et concertée associant dans un même effort les acteurs internationaux, nationaux et locaux.

Les collectivités territoriales sont les témoins privilégiés des impacts du dérèglement climatique sur leurs territoires et, parce qu'elles agissent quotidiennement au plus près des populations, elles sont des acteurs incontournables de l'élaboration des réponses à ce dérèglement.

Alertés par le diagnostic du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et pleinement conscients de nos responsabilités, nous, signataires de la présente Déclaration, affirmons, en ce 15 avril 2015, notre volonté de renforcer notre engagement dans la lutte contre le dérèglement climatique et de nous y investir résolument par nos actions locales comme à travers notre coopération internationale.

L'impact des collectivités locales dans la lutte contre le réchauffement climatique est concret, notamment en matière d'aménagement urbain, de transports et de mobilité, de logement et de bâtiments verts, d'éducation au développement durable, de transition énergétique, de qualité de l'air, de gestion des déchets et de traitement de l'eau. Ces compétences, en majorité au niveau local, nous donnent une responsabilité envers nos citoyens, mais également une capacité à améliorer la gouvernance durable et écologique des métropoles au niveau global par le biais de la coopération décentralisée. Nos échanges de bonnes pratiques représentent une force pour nos territoires confrontés à des défis similaires que nous devons mobiliser ensemble pour des résultats durables à l'échelle locale et globale.

Mesurant nos responsabilités et désireux de porter un développement responsable et durable, nous affirmons collectivement à travers cette déclaration notre détermination à agir. La coopération décentralisée, par les échanges et la mutualisation des connaissances qu'elle permet, constitue un élément de réponse pertinent dans la lutte contre le dérèglement climatique.

La lutte contre le changement climatique, qui doit être menée au niveau des collectivités territoriales, aura dans un futur proche des conséquences considérables sur notre vision du monde et de la société.

En tout cela, la coopération décentralisée se trouve être un outil moderne de travail entre les peuples, les problématiques de développement durable n'ayant pas de frontières et les avancées des uns enrichissant celles des autres.

Aussi, nous affirmons notre engagement à :

1 – Par notre action locale

Orienter nos ressources et politiques vers un objectif assumé de lutte contre le dérèglement climatique, s'inscrivant dans le respect des engagements étatiques et contribuant utilement au succès des stratégies arrêtées aux échelles européenne et internationale ;

Renforcer les logiques partenariales avec la société civile et avec les entreprises dans le cadre de leurs actions de responsabilité sociétale, et sensibiliser les populations aux enjeux climatiques ;

2 – Par notre action nationale

Alerter les Parties à la Conférence Climat attendues à Paris en cette fin d'année 2015 sur le rôle central des territoires dans la lutte contre le dérèglement climatique ;

Promouvoir auprès des Etats et sur la scène internationale, l'apport et l'importance de la coopération décentralisée dans la lutte contre le dérèglement climatique en rappelant les principes formulés dans la présente déclaration ;

3 - Par notre action internationale

Développer des actions de coopération favorisant la lutte contre le changement climatique dans le cadre de nos partenariats. Porter le débat, favoriser une expression collective et promouvoir des actions communes fondées notamment sur une mutualisation des démarches, un transfert de savoir-faire et des actions de formation des responsables locaux au sein des réseaux internationaux de collectivités territoriales.

Plaider pour la formulation d'un engagement universel favorable à une réponse globale au défi climatique ;

Partager régulièrement, les initiatives mises en œuvre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Tels sont les engagements que nous prenons à l'occasion du colloque sur le rôle de l'action extérieure des collectivités dans la lutte contre le dérèglement climatique organisé par la Région Île-de-France.

Nous appelons l'ensemble de nos territoires partenaires à apporter leurs contributions en s'engageant à nos côtés sur cette déclaration, lui conférant ainsi une ambition et un rayonnement à la hauteur des enjeux de la lutte contre le dérèglement climatique.

Paris, le 15 avril 2015

Maty Mint Hamady
Présidente
de la
Communauté
Urbaine de
Nouakchott

Aliou Sall
Maire de
Guédiawaye

NGUYEN Trong Đông
Directeur du
Département des
Ressources
Naturelles et de
l'Environnement de
Hanoi

Roberto Romero
Vice-Président
de la Région Île-
de-France,
chargé des
affaires
internationales et
européennes

Jaime Escudero
Président du
Conseil
régional
métropolitain
de Santiago

Helena Monteiro
Conseillère
politique
internationale
du
Gouverneur
de l'Etat de
Sao Paulo

Michel Robitaille
Délégué
Général
du
Québec à
Paris